MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 407-411

Guy Wagner, Jean-Yves Carrez-Maratray

Une stèle des "gens de la maison" d'un phorologos.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

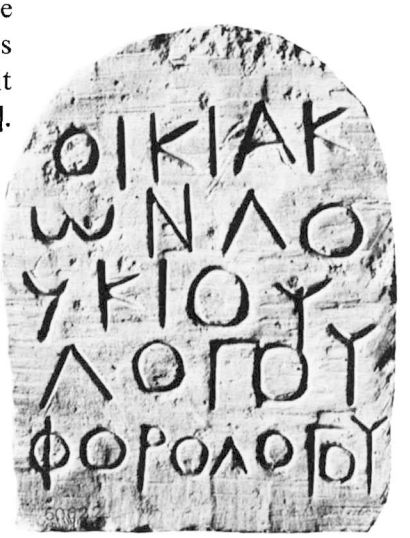
Guy WAGNER et Jean-Yves CARREZ-MARATRAY

UNE STÈLE DES «GENS DE LA MAISON» D'UN PHOROLOGOS

TIMAÏ AL-AMDID (THMOUIS) — Époque romaine
Musée du Caire JE 60622 — Ier siècle apr. J.-C. ?

Il s'agit d'une petite stèle cintrée conservée au musée du Caire [1], inédite mais signalée dans une monographie consacrée à la ville de Mendès [2]; sa publication avait été annoncée par ailleurs [3]; sa provenance est assurée, Timaï al-Amdid, Thmouis, dans le Delta oriental, la métropole du nome mendésien à l'époque romaine [4].

Stèle en calcaire, plus haute que large, cintrée en son sommet. Hauteur : 34,5 cm; largeur 25 cm; épaisseur inconnue. Inscription grecque de cinq lignes : hauteur des lettres : 4,5 - 5,5 cm (*omikron* plus petit : 2,5 cm). Gravure grossière et irrégulière, ni réglage ni alignement. D'après les dimensions et la probable faible épaisseur, il pourrait s'agir d'une stèle encastrable, voire d'une plaque [fig. 1].



1 Οἰκιακ-
ῶν Λο-
υκίου
Λόπου
5 φορολόγου

4. Λογου, Λογιου possible

1. Dans le JE inv. n° 60622, on peut lire en regard d'une photo contact, « Stèle calcaire, H. 0,34, Timaï el-Amdid, Thmouis ». Nous remercions chaleureusement le Dr Mohammed Saleh, directeur général du musée du Caire, qui nous a facilité l'accès au JE et aux archives photographiques.

2. H. De Meulenaere, P. Mackay, *Mendès* II, Warminster, 1976, p. 218, List of objects, n° 239, pl. 39 e.

3. É. Bernand, « L'Égypte hellénistique et romaine au miroir de l'épigraphie », *Actes du coll. intern. du centen. de l'Année épigr.*, Paris, 19-21 oct. 1988, Paris, 1990, p. 287.

4. A. Calderini, *Dizionario dei nomi geografici* II/4, p. 288 sq., *s. v.* Θμοῦις Θμουίτης. H. De Meulenaere, *LÄ* VI, col. 493-494, *s. v.* Thmouis. La publication des inscriptions de Thmouis figurera dans *De Nil en Nil*, partie du Corpus d'Égypte consacrée au « fleuve Boutique » (d'Hérakléopolis mikra à Sébennytos par Tanis et le nome Tanite, Thmouis et le nome Mendésien; au nord, Panéphysis et le nome Nesyt) entreprise par J.-Y. Carrez-Maratray et inaugurée par le présent article.

BIFAO 93 (1994), p. 407-411 Guy Wagner, Jean-Yves Carrez-Maratray
Une stèle des "gens de la maison" d'un phorologos.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« (Monument appartenant) aux gens de la maison de Lucius Lupus (?), *phorologos.* » 1-2 : L'épithète οἰκιακός dans la documentation papyrologique qualifie des réalités aussi variées que des travaux, des services et du mobilier domestiques; à ce titre elle est relativement bien attestée [5]. Il en va autrement dès que l'épithète est substantivée, ὁ οἰκιακός, ἡ οἰκιακή, et désigne des personnes : les attestations de cet emploi sont peu nombreuses et, conformément à ce type de suffixation, datent de l'époque romaine. Dans le Nouveau Testament, le substantif au pluriel masculin désigne « ceux de sa propre maison » qui seront les ennemis de l'homme et « ceux de la famille » de Belzebul, le maître de la maison, οἱ οἰκιακοί dans les deux cas, ce que les lexicographes spécialisés traduisent par « Hausgenossen », mais moins au sens étroit de « gens de la maison » que « gens de la famille, de la même lignée » [6]. Dans la documentation papyrologique, un stratège charge une femme « de sa maison » de remettre une lettre à un de ses collègues [7]. Dans un protocole judiciaire « un (homme) de la maison » de quelqu'un faisait parfois fonction d'intendant [8]. Plus tardivement, dans une lettre, « un (homme) de la maison » est en charge du bateau d'un monastère [9].

Si nous analysons le contexte dans lequel apparaissent les « gens de la maison », nous trouvons un maître de maison (au sens par exemple de propriétaire d'un (grand) domaine), des stratèges de nome, encore un grand propriétaire (notion impliquée dans le fait qu'il a un intendant), un monastère. « Les gens de la maison » sont attachés à une personnalité ou à une institution importantes. Si besoin est, on rappellera que le substantif οἰκιακός constituait une innovation terminologique dans les lettres de Claude en grec pour *familiaris, amicus Augusti* [10].

Sous ce rapport, et dans ce contexte très voisin de celui de notre inscription, il convient de mentionner l'οἰκιακός d'un *archistator*, un haut fonctionnaire de rang équestre, proche du préfet (d'Égypte) : dans ce cas, il faut conférer au substantif le sens de « qui fait partie de la clientèle » [11].

5. D'après une enquête menée sur les occurrences de cette épithète signalée par le *WB* II, *s. v.* et le *Spoglio lessicale* III, *s. v.*, elle s'applique à ἔργον, ὑπηρεσία, σκευός.

6. Matthieu 10, 25; 36 : respectivement la distinction entre maître et disciple, esclave et seigneur, Belzebul — qui est le maître de la maison (οἰκοδεσπότης) — et « ceux de sa famille »; la division entre le fils et le père, la fille et la mère, la belle-fille et la belle-mère, et les ennemis de l'homme sont « ceux de sa propre maison »; cf. W. Bauer, *WB zum Neuen Testament*, Berlin, New York, 1971, p. 1104, *s. v.* : « Hausgenosse », weniger die Hausgenossen im engeren Sinn als die Familien oder Geschlechtsgenossen.

7. *P. Giss.* 88 (c. 120 apr. J.-C.) : lettre adressée par le stratège du Thinite à Apollonios le stratège d'Heptakômia : « Je te confie Apollonous qui te remettra ma lettre, οἰκιακήν μου οὖσαν, qui est une (femme) de ma maison. »

8. *P. Mil.* II 25 II, 14; III, 7 (= *SB Beiheft* II 3 II, 14; III, 7) (127 apr. J.-C.).

9. *P. Antinoe* 94, 9; 21 (VI[e] s.) : l'éditeur traduit, avec un point d'interrogation, « household servant (?) ».

10. H.J. Mason, *Greek Terms for Roman Institutions*, Toronto, 1974, p. 14; 70.

11. À l'origine le *P. Oxy.* II 294, 17 (22 apr. J.-C.); H.-G. Pflaum, *MEFRA* 71, 1959, p. 281-286, traduit, « qui est entré dans la clientèle de l'*archistator* »; cf. Mason, *op. cit.*, p. 26 *s. v. archistator*; voir depuis Fr. Kayser : « Les " statores " en Égypte », *BIFAO* 90, 1990, p. 243 sq.

BIFAO 93 (1994), p. 407-411 Guy Wagner, Jean-Yves Carrez-Maratray
Une stèle des "gens de la maison" d'un phorologos.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

On voit donc que le substantif οἰκιακός peut recouvrir deux acceptions différentes : l'une, strictement privée, membre de la famille, de la domesticité, ou employé, petit fonctionnaire, attaché à un personnage officiel.

Le génitif οἰκιακῶν est un génitif d'appartenance; à ce titre, il peut être interprété comme relevant d'une dédicace (« des gens de la maison ») ou d'une stèle commémorative d'un monument appartenant « aux gens de la maison »; la nature de ce monument est indéterminée (bâtiment, *topos*, autel, etc.) [12].

Si, dans l'épigraphie d'Égypte, les mentions des οἰκεῖοι, de l'οἶκος, des οἱ ἐν οἴκῳ πάντες sont légion dans les proscynèmes, les dédicaces, les épigrammes [13], il n'y a, en revanche, pas d'exemple d'οἰκιακόι.

2-4 : Le nom fait difficulté. On peut lire Λοπου, Λογιου, moins bien Λογου; l'*omikron* est dans la lettre qui précède, π ou ι; nous privilégions cependant *pi*; Λοπου *lege* Λούπου; Λογου ou Λογιου *lege* Λόγγου; Lupus ou Logius ou Longus, dans tous les cas, il s'agit de *cognomina*. Le fait que Lucius Lupus ou Longus n'ait pas les *tria nomina* révèle à tout le moins qu'il n'était pas citoyen romain, mais ouvre la voie à une autre hypothèse, que Lucius ait été le fils de Lupus ou Longus [14], ce qui nous paraît moins probable.
5 : Reste le difficile problème du φορολόγος. Dans une récente mise au point sur ce nom de fonction, rare au demeurant, J. Rea a tenté de faire le tour de la question [15].

Rien n'est clair, mais voici l'interprétation proposée :

— Siphilos (lecture incertaine), (anciennement esclave) de Chresimos (esclave ou affranchi) de César, *phorologos* [16]; 11/12 apr. J.-C.

— Faustus, (anciennement esclave) de Priscus (esclave ou affranchi) de César, (*phorologos*) [17]; 10/11 apr. J.-C.

— Marcus Antonius Spendôn, *phorologos*, agissant par l'intermédiaire d'Eudaimôn (son esclave ?) [15]; Ier s. apr. J.-C.

— Lucius Lupus ou Longus, *phorologos*.

12. La même ambiguïté relative à la vocation de ce genre de stèles à propos d'une « Dédicace d'un ilarque » publiée par É. Bernand, *ZPE* 87, 1991, p. 53-55 (dim. 35 × 22 cm, très proches de celles de notre stèle) : l. 1-2 Ἱππέων ἐντοπί/ων « (Offrande) des cavaliers indigènes »; autre interprétation possible proposée par A. Vassileiou : stèle indiquant l'emplacement d'un local offert aux soldats.

13. À titre d'exemple, *IG Philae* II, 157, 8-9, comm. *ad loc.*; 168, 11, 17; *IG Akôris* 17, 3; *IG Fayoum* III, 154, 2, etc.

14. Dans l'Égypte romaine la juxtaposition du *praenomen* et du *cognomen* n'étonne pas. Pour Λόγος = Λόγγος voir Λογῖνος = Λογγῖνος (*SB* 6876 = A. Bernand, *I. Th. Sy.* 114). Quant au *cognomen* Λοῦπος, il est illustré par deux préfets qui le portent, Ti. Julius Lupus (fév.-mars 73) et M. Rutilius Lupus (113-117), cf. les listes de P. Bureth et G. Bastianini, *ANRW* II/10.1, p. 479, 482 sq., 506, 508.

15. *P. Oxy.* XLVI 3273, 2-3, comm. *ad loc.*

16. *P. Vindob. Tandem* 9; interprétation de J.A. Strauss, « Notes sur quelques papyrus concernant l'esclavage dans l'Égypte ancienne », *ZPE* 32, 1978, p. 259 sq.

17. *P. Lond.* II 256 (e), 1, p. 96; (d), 12, p. 98.

BIFAO 93 (1994), p. 407-411 Guy Wagner, Jean-Yves Carrez-Maratray
Une stèle des "gens de la maison" d'un phorologos.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les *phorologoi* d'Égypte sont donc Chresimos, Priscus, Marcus Antonius Spendôn et Lucius Lupus ou Longus. Hors d'Égypte, l'épigraphie nous en fait connaître un autre; il s'agit de Valens, Thrace, fils de Dentoupès, ἀντιστράτηγος et φορολόγος, âgé de 25 ans, sur une inscription de la gare de Platania, à la frontière des provinces de Thrace et de Macédoine [18].

La nature de la fonction est tout aussi peu claire mais, selon au moins une source papyrologique, la φορολογία désigne la collecte de céréales transportées pour le compte de l'État aux services du *Procurator ad Mercurium* [19]; d'ailleurs le dernier papyrus connu mentionnant un *phorologos* le montre intervenant auprès de l'épistratège pour la nomination des sitologues du nome [20], c'est-à-dire dans le cadre de la même collecte des céréales. À ceci nous ajouterons que la *phorologia* s'exerçait encore dans le cadre de l'*epibole*, à la fin du IIIe et au tout début du IVe siècle, πρὸς φορολογίαν σίτου [21]; il devait y avoir là encore des *phorologoi*, mais on n'en a pas de preuve.

Une autre hypothèse, « less probable at the moment » (J. Rea), serait que le *phorologos* fût un *publicanus*, c'est-à-dire un fermier de l'impôt [22]. Cette acception serait également attestée dans la documentation papyrologique, au prix d'une résolution hardie, φο(ρολόγος), titre porté par Zôpyros et Dèmo (), peut-être au début de l'occupation romaine de l'Égypte [23].

Il ne nous paraît pas du tout que les φορολόγοι recensés en Égypte et dont Lucius Lupus ou Longus sera le quatrième puissent être des fermiers de l'impôt, des publicains, puisqu'on voit que trois d'entre eux sont impliqués dans la collecte du blé, la

18. *Ed. princ.* P. Perdrizet, « Voyage dans la Macédoine Première; 3. Inscriptions de la frontière Thrace », *BCH* 21, 1897, p. 533-536, qui assigne le document à la Thrace et non à la Macédoine; contre P. Collart, *Philippes, ville de Macédoine...*, 1937, p. 279-281, F. Parazoglou, « Le territoire de la colonie de Philippes », *BCH* 106, 1982, p. 89-106 revient à l'opinion de Perdrizet : « Les fonctions de ἀντιστράτηγος et de φορολόγος exercées par le fils de Dentoupès, Valens, s'expliquent également mieux si on les situe dans un milieu thrace que sur le territoire d'une colonie romaine » (p. 97); *SEG* XXXII, 1982, n° 676.

19. *PSI* VII 792, 7, 8, 13 (136 apr. J.-C.); cf. J. Rea, *P. Oxy.* XLVI 3273, 2-3, comm. *ad loc.*

20. *P. Oxy.* XLVI 3273, 1 sqq., Oxyrhynchos, Ier s. apr. J.-C. : un homonyme a été nommé sitologue par erreur.

21. J. Lallemand, *L'Administration fiscale*, p. 202, *s. v.* ἐπιβολή, taxe en argent (au poids) pour la collecte et le transport du grain.

22. Rea renvoie à Mason, *op. cit.*, p. 97, *s. v.* : « 1) *publicanus* 2) *procurator* (?) » qui, pour le premier sens, renvoie à Strabon 14, 1, 41 où effectivement quelqu'un fut nommé receveur des impôts de quatre villes d'Asie Mineure.

23. *P. Aberd.* 75 = 4 + *BL* V, 1, n° 75 (a)-(d), 1 (résolution proposée par F. Uebel, *BiOr* 22, 1965, p. 276, A.6) : il s'agit d'ostraca grecs de l'Arsinoïte, datés du Ier s. av. J.-C., mais qui, selon nous, pourraient être de la fin de ce siècle, sans parallèles connus; les deux fermiers perçoivent une taxe en espèce sur des fûts et des jarres de vin.

BIFAO 93 (1994), p. 407-411 Guy Wagner, Jean-Yves Carrez-Maratray
Une stèle des "gens de la maison" d'un phorologos.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

distribution des semences ou la nomination des sitologues [24]. Et ce n'est pas le modeste document publié ici qui nous en apprendra davantage : ainsi, on ne s'explique pas non plus la rareté extrême des attestations de cette fonction dans l'Égypte romaine. Gageons toutefois que Lucius Lupus, ou quel que soit son nom, a été lui aussi un affranchi de César et que des gens comme Siphilos ou Faustus ou Eudaimôn ont fait partie de ses οἰκιακοί.

24. Le cas même du Thrace Valens fils de Dentoupès, dont le nom proclame la romanisation comme ceux de M. Antonius Spendôn et de Lucius Lupus ou Longus, dans une province elle aussi céréalière, divisée en stratégies et tourmentée par le fisc au point de connaître le phénomène d'anachorèse (cf. M. Sartre, *L'Orient Romain...*, Paris, 1991, p. 243 avec références, dont *IG Bulg.* 2236), s'apparente davantage à celui des *phorologoi* égyptiens qu'à celui d'un publicain.

BIFAO 93 (1994), p. 407-411 Guy Wagner, Jean-Yves Carrez-Maratray
Une stèle des "gens de la maison" d'un phorologos.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net